

## BULLETIN MUNICIPAL NOVEMBRE 2022

**Chèr(e)s concitoyen(ne)s, chèr(e)s ami(e)s,**

A l'approche de cette fin d'année 2022, déjà, je reviens vers vous par ce canal en espérant que nous puissions enfin nous retrouver physiquement à la faveur des vœux 2023, moment de convivialité que nous n'avons pu partager depuis 3 ans pour les raisons que vous connaissez.

Successivement vous trouverez ci-après des informations relatives à la commune pour 2022, les perspectives 2023 et quelques éléments sur certaines réunions envisagées et certaines précisions propres à notre vie communale.

-----

A/ L'année 2022 s'achève et se solde avec peu de réalisations, contrairement aux prévisions, du fait essentiellement des retards de programmation et des allongements d'obtention des subventions par les financeurs traditionnels.

- Ainsi la voirie prévue et l'accessibilité de l'Eglise ne pourront être traitées qu'au printemps 2023.
- De même, les travaux consécutifs au schéma d'eau potable (à l'exception de la pose des compteurs de production fin 2021) sont loin d'être terminés (la totalité porterait sur près de 2,5 millions d'euros HT !). De plus, l'Agence de l'eau ne subventionnant plus les réseaux, une large part devra être reportée. Nous limiterons donc les travaux envisagés au strict nécessaire et aux urgences...le prix du M3 d'eau potable en dépend !! Parmi eux, le traitement des eaux et certains réservoirs si l'Etat nous apporte une contribution via la DETR...

A cet égard, le niveau des nappes phréatiques et des sources restent encore très bas. Il nous faudra encore être économes en eau potable pour éviter des coupures, en espérant que les pluies et la neige nous permettent de rétablir un usage plus serein.

- L'éclairage public du Bez (traité par le SYME) a également pris du retard.
- De même, notre participation dans la création de la 5ème classe de l'école de THEUS ? initiée il y a plus d'un an ne verra le jour qu'à la fin du premier semestre 2023.

- Nous avons néanmoins pu faire l'acquisition de matériels pour les besoins de la commune (rétro pelle et nouvelle étrave de déneigement, etc...) qui seront bien utiles pour faciliter le travail de l'employé communal, et nous permettre de réaliser en régie certains travaux pour lesquels nous devons systématiquement faire appel à des entreprises.

-----

Pour 2023, outre les travaux de 2022 ci-dessus, d'autres opérations devraient voir le jour.

#### A/ Investissements

- D'abord des travaux d'assainissement portés par la communauté de communes (CCSPVA) et des travaux de pluvial (commune) en coordonné nous laisseront une charge voisine de 40 000 euros d'autofinancement sur près de 300 000 euros.
- Notre autofinancement pour l'école de THEUS sera de 30 000 euros.
- L'autofinancement de l'éclairage du BEZ de 40 000 euros.
- Le changement des ampoules classiques de l'éclairage public par des LED nous fera porter une charge voisine de 40 000 euros également
- Enfin le programme d'eau potable, en fonction des subventions à venir devrait nous coûter environ 50 000 euros d'autofinancement.
- Parallèlement l'étude sur les cimetières (point des concessions, tombes en déshérence, tombes ou caveaux sans concession, etc...) va se poursuivre avec l'aide d'un bureau d'études afin d'établir une mise à jour complète et définitive, permettant de mettre en place une meilleure gestion, plus juste, plus efficace, au travers de laquelle chaque emplacement fera l'objet d'un contrat de concession par souci d'équité, et les emplacements non pourvus de concession seront repris par la commune en tombant dans le domaine public.

#### B/ Fonctionnement

Sur ce plan, nous sommes bien évidemment touchés comme chacune et chacun d'entre vous par l'évolution croissante des prix et en particulier ceux de l'énergie. Fort heureusement les mesures que nous avons prises par le passé (rigueur de gestion, coupure éclairage public la nuit, etc...) et celles en cours (LED) nous permettent, pour le moment au moins, de faire face sans envisager de hausses de fiscalité. Néanmoins une grande prudence s'impose

et nous serons très vigilants sur ce point pour ne pas mettre en péril la situation financière de la commune.

La construction du parc photovoltaïque devrait nous aider fortement en ce sens, et nous espérons sa réalisation dans des délais raisonnables ! Rappelons à ce sujet que le dossier est en cours depuis fin 2015 !!

-----

Au chapitre de notre vie communale quelques sujets méritent d'être soulignés, même si parfois ils font un peu « redites ».

- En premier lieu, je vous remercie de veiller au strict respect des arrêtés préfectoraux et municipaux relatifs à – la divagation des animaux, - l'occupation non autorisée du domaine public, - les règles de stationnement, - l'usage du feu, etc...  
La plupart de ces consignes relève du bon sens, de la courtoisie, du savoir vivre ensemble et du civisme et il ne m'est pas particulièrement agréable de devoir les rappeler, au point que je ferais systématiquement, pour toute infraction de ce type, appel aux forces de l'ordre.
- Sur des sujets plus plaisants, quelques réunions vont être organisées à des fins de formation ou information :
  - L'une concernera des « ateliers numériques » permettant à celles et ceux qui le souhaitent soit de se familiariser, de se former ou de parfaire sa formation en matière informatique et numérique,
  - L'autre plus large, à destination de toutes et tous, sera orientée sur les économies d'énergie et les aides dont chacun peut bénéficier dans ce domaine.
  - Pour ces deux réunions, merci aux personnes intéressées de nous retourner le coupon ci-dessous dans les meilleurs délais.
- Le recensement de la population aura lieu en début d'année (janvier/février) et sera mis en œuvre par Mme Cornélie SOMMER comme agent recenseur et Mr Dominique DUBOIS comme coordonnateur. Je vous invite à compléter précisément les documents (soit par le net, soit papier) et à respecter les délais. Je vous rappelle que ce recensement et les éléments qui en découlent déterminent en partie les aides de l'Etat versées à la commune.

- Enfin, notre secrétaire de mairie, Antinéa, est en congés maternité et nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, que tout se passe bien pour cet heureux évènement qui les attend ! Elle sera remplacée par Julie que nous avons eu le plaisir d'accueillir en stage cet été, et à qui nous souhaitons la bienvenue.

-----

Pour conclure, en rappelant que le site de la mairie contient la plupart des informations de la commune, j'espère que ce bulletin vous apportera un éclairage modeste sur notre vie communale.

Je ne voudrais pas terminer sans avoir une pensée pour les personnes malades ou hospitalisées et pour les familles touchées par un deuil.

Je voudrais également féliciter les « nouveaux parents » de la commune et souhaiter la bienvenue à leurs chérubins.

Je voudrais également souhaiter une bienvenue plus large aux nouveaux habitants de la commune, en espérant pouvoir les recevoir toutes et tous lors de notre traditionnel pot d'accueil que nous n'avons pu, hélas, concrétiser depuis 3 ans également !

En terminant ce propos, je vous souhaite à toutes et tous, avec l'ensemble de mon conseil municipal, une très belle et bonne fin d'année, et par anticipation d'excellentes fêtes pour vous-même, les vôtres et ceux qui vous sont chers.

Bien cordialement, Rolland ARNAUD, Maire

COUPON REPONSE REUNIONS :

MR MME.....

Adresse.....

Tel et Mail.....

Souhaite participer à la réunion ECO ENERGIES ou ATELIERS NUMERIQUES

(rayer la mention inutile)

